

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS  
ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 136/2022

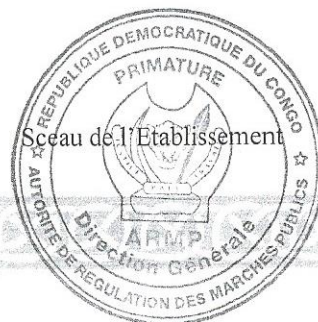
**A la société SODIPROC SARL**

Après avoir reçu le contrat du marché n°220/0102/CAB/PROGOU/S.UB/JCMGB/2022, conclu avec la Province du Sud-Ubangi, pour un montant total hors taxe de francs congolais sept cent cinquante-huit millions huit cent quarante-deux mille cent nonante, cinquante-deux centimes (CDF 758.842.190,52) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 28/06/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général